

## LA CHINE, NOUVEL ACTEUR DE LA RECONSTRUCTION CONGOLAISE

Thierry Vircoulon

De Boeck Supérieur | « Afrique contemporaine »

2008/3 n° 227 | pages 107 à 118

ISSN 0002-0478

ISBN 9782804157845

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2008-3-page-107.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# La Chine, nouvel acteur de la reconstruction congolaise

Thierry VIRCOULON \*

## INTRODUCTION

Parmi les nombreux bailleurs étrangers qui prennent une part active à la reconstruction de la République démocratique du Congo, la Banque mondiale et la Commission européenne jouent les premiers rôles avec des enveloppes quinquennales de 700 à 800 millions d'euros. Il en est un autre qui est sorti en 2007 de sa discrétion légendaire : la Chine. Nouvel acteur de la politique africaine, la République Populaire de Chine et la RDC ont rétabli leurs relations diplomatiques à l'occasion d'une visite de Mobutu en 1973. Depuis lors, les liens entre les deux pays ont toujours existé malgré les éclipses liées aux troubles et aux guerres. Ils se sont intensifiés durant la transition congolaise, à tel point qu'il est désormais impossible de parler de la reconstruction de la RDC sans évoquer la Chine, dont la volonté de jouer les premiers rôles dans la reconstruction du pays suscite, chez les Congolais, intérêt, perplexité et même inquiétude.

À travers son activisme économique et commercial, la Chine propose, en fait, une formule de développement fondé sur le secteur des infrastructures avec des visées commerciales de long terme (notamment minières) et inscrites dans une perspective régionale. Cette stratégie de « développement par le commerce et les infrastructures de transport » est aux antipodes des philosophies du développement humain et de la sécurité humaine actuellement en vogue au PNUD et chez d'autres bailleurs, mais elle constitue un partena-

---

\* Ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA), Thierry Vircoulon a travaillé en République démocratique du Congo sur les questions de gouvernance et de gestion post-conflits. Il est l'auteur de plusieurs articles sur ces thématiques et d'un livre consacré à l'Afrique du Sud (l'Afrique du Sud démocratique ou la ré-invention d'une nation, Paris, L'Harmattan, 2005). Contact : tv78@wanadoo.fr

riat très attractif pour les autorités congolaises, car cette stratégie répond au besoin urgent d'infrastructures pour relancer l'économie d'un pays qui sort péniblement d'une longue période de conflits ; elle ne s'accompagne pas, par ailleurs, de considérations politiques et de Droits de l'homme et elle respecte, en ce sens, la souveraineté congolaise mise à mal durant la transition ; enfin, elle repose sur un système d'échanges (besoin de produits manufacturés à bas prix d'un côté et besoin de matières premières de l'autre), qui garantit à la RDC une balance commerciale, pour le moment, structurellement excédentaire avec la Chine.

## **LA MONTÉE EN PUISSANCE DU PARTENAIRE CHINOIS**

Malgré les vicissitudes de la vie politique congolaise depuis la chute de Mobutu et les dérèglements économiques consécutifs, la coopération et la présence économique chinoise n'ont cessé d'augmenter selon une stratégie commune au reste du continent, qui consiste à sécuriser l'accès aux matières premières et à se positionner sur les quelques marchés à forte croissance. De ce fait, les secteurs de prédilection des investissements chinois sont les mines, les infrastructures et les télécommunications.

### **Une intensification récente des relations sino-congolaises**

Arrivées tardivement sur le marché minier congolais, les sociétés chinoises travaillent à rattraper leur retard. Anhua Mining Investment, Titan Mining, Covec et Seiza Mining ont créé des *joint-ventures* avec des entreprises locales pour s'assurer une partie des droits d'exploration et d'exploitation. Elles se focalisent sur la province la plus riche au plan minier, le Katanga, en s'associant avec la Gécamines à travers des accords de partenariat classiques (*joint-venture* entre China National Overseas Engineering – 72 % du capital – et Gécamines – 28 %) et en obtenant des concessions, comme la mine de Luisha, cédée aux Chinois pour 60 millions USD et qui représente des réserves de 500 000 tonnes de cuivre et 9 000 tonnes de cobalt. En outre, on note une arrivée de creuseurs chinois dans les concessions de cuivre et de cobalt du Katanga encadrés par des sociétés de négoce chinoises (localement ils sont estimés à environ 4 000).

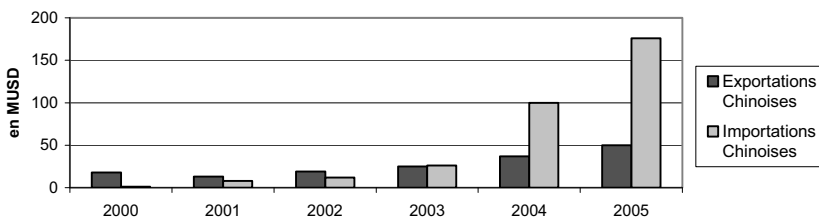
La Chine se positionne aussi sur les autres marchés à fort potentiel tels que les télécommunications. Lors de son déplacement en Chine en 2005, le président Kabila a visité ZTE-Télécommunications. En concurrence avec les Sud-Africains, les sociétés chinoises sont très présentes sur ce secteur en

croissance (le pays compte déjà 4 millions d'abonnés au téléphone cellulaire). À titre d'exemple, la société Congo China Telecom bénéficie d'un prêt préférentiel à bonification gouvernementale d'un montant de 32 millions USD accordé par la Chine à la RDC, destiné au développement du réseau GSM congolais au niveau national. De même, le fournisseur d'équipement Wuwei a remporté l'appel d'offre lancé par l'entreprise Oasis pour le développement du réseau GSM de cette dernière.

Plus modestes, des investissements chinois apparaissent dans le secteur du textile (rachat de l'usine de textile Congotex à Kinshasa en 2004) et le secteur médical (création en juin 2006 d'une *joint-venture* entre Labo Médical et le groupe chinois Fuzhou Huasheng Textile Co Ltd pour fabriquer des moustiquaires imprégnées). Ce groupe veut approvisionner les deux Congo, mais aussi les pays limitrophes : Angola, Burundi, Rwanda, Centrafrique, Ouganda et Zambie.

Depuis le début du siècle, l'activisme économique chinois a abouti à une intensification des relations d'affaires entre les deux pays, et ce au bénéfice de la RDC. En représentant 11 % des exportations congolaises, la Chine est maintenant le troisième partenaire commercial de la RDC. La valeur de ces échanges est en croissance rapide (225 millions USD en 2005, 332 millions USD en 2006) et les liens humains dont ils dépendent s'accroissent : les hommes d'affaires congolais ont maintenant pris l'habitude de se rendre à la grande foire commerciale de Canton. Tandis qu'un embryon de communauté congolaise est en voie de formation à Canton, la communauté chinoise en RDC est en hausse constante : environ 1 000 résidents officiellement reconnus par l'ambassade dont 700 au Katanga, une chambre de commerce et une association de commerçants ont été créées à Kinshasa en 2007. Par ailleurs, ces échanges sont structurellement excédentaires au profit de la RDC : la RDC importe des biens de consommation et exporte des matières premières, ce qui lui a permis d'enregistrer un excédent commercial de 125 millions USD en 2005 avec la Chine.

Graphique 1 – Relations commerciales de la Chine avec la RDC



Source : Ambassade de Chine en RDC.

Ce partenariat économique s'accompagne aussi d'une coopération accrue. Depuis le début du siècle, la coopération sino-congolaise a repris, notamment dans les secteurs classiques du développement sous la forme de dons (structures clés en mains telles que des hôpitaux, des stations d'épuration, etc.) et de prêts.

Dans le secteur de l'assainissement urbain, la société chinoise CMSC a signé en octobre 2006 un contrat de 100 millions USD avec la Regideso, pour la construction de l'usine de traitement d'eau de Lukunga à Kinshasa, d'une capacité de 220 000 m<sup>3</sup>, entièrement financée par le gouvernement chinois au taux de 4,5 %. Dans le secteur de la santé, la Chine a livré un hôpital clé en mains dans le quartier populaire de Ndjili, don du gouvernement chinois à la RDC d'un montant de 6 millions USD pour une capacité de 150 lits. Autre secteur classique de la coopération chinoise, le développement agricole est aussi soutenu : un projet de vulgarisation au profit des cultures pluviales vient d'être lancé. Enfin, la Chine fournit une cinquantaine de bourses d'études par an à des Congolais pour former des techniciens agricoles et en infrastructures et elle accueille régulièrement des fonctionnaires congolais en voyages d'études.

Cette coopération s'accompagne de relations diplomatiques suivies : le président Kabila a fait trois déplacements en Chine (2002, 2005 et 2008), dont le second a abouti à la signature d'un accord de coopération technique et économique ainsi que d'un accord de coopération militaire ; une commission économique mixte a été mise en place ; l'ambassade chinoise, qui est l'une des plus importantes délégations étrangères de Kinshasa (environ 100 personnes), est en voie d'agrandissement et la Monuc est la première mission de maintien de la paix à laquelle participe l'armée chinoise par l'intermédiaire d'un régiment du génie basé à Bukavu (Sud-Kivu).

## **2006-2007 : deux années de concrétisation des investissements**

Bien que la présence chinoise soit multisectorielle en RDC, la Chine privilégie clairement le secteur des infrastructures (transports et énergie) et contribue, à ce titre, de manière réelle et visible, à la reconstruction du pays en suivant la politique présidentielle de développement, dite des cinq chantiers (le président a défini cinq chantiers prioritaires dans son discours d'investiture en 2006 : le logement, la création d'emplois, l'eau et l'énergie, l'éducation et la santé, ainsi que les infrastructures). Tandis que les premières réalisations chinoises sur financement international sortent de terre, de nouveaux projets, sur prêts chinois cette fois-ci et qui n'attendaient que la fin de la transition politique, sont en phase d'étude.

Dans le secteur de l'énergie, les projets ne sont pas très nombreux, mais bien réels. On note la construction d'une turbine à Mbuji-Mayi pour assurer l'autonomie énergétique de la Regideso (compagnie nationale de l'eau) en liaison avec de futurs projets miniers au Kasai. De même, les autorités chinoises ont fait une proposition de financement pour la construction du projet hydro-électrique du « Grand Inga » (il s'agit, en l'occurrence, de démultiplier la capacité de production des barrages hydro-électriques du site d'Inga sur le fleuve Congo).

Contrairement au secteur de l'énergie, les infrastructures de transports sont dominées par les projets et propositions chinois, dont le rythme s'est accéléré depuis les élections de 2006.

**Encadré 1 – Les grands chantiers routiers de RDC et les compagnies chinoises**

En 2006, les deux compagnies chinoises de construction présentes en RDC, la Compagnie nationale chinoise des transports des ponts et chaussées (CNCTPC) et Sinohydro, avaient dans leurs carnets de commande pour près de 110 millions USD de travaux routiers<sup>1</sup>. À noter que la société Sinohydro est déjà très présente sur les marchés routiers financés par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Elle a ouvert la route Béni/Komanda et a remporté le marché de la route Béni/Kisangani. Dans le secteur routier, le premier semestre 2007 a été aussi très productif avec l'émergence de nouveaux projets à l'est et à l'ouest du pays :

- en avril 2007, un protocole d'accord a été signé entre le ministère des Travaux Publics et la CNCTPC pour une liaison routière entre l'aéroport de N'Djili et le centre ville de Kinshasa. Ce protocole confie les études techniques à cette société chinoise déjà implantée en RDC, avec une obligation de remboursement des études en cas d'attribution des travaux à une autre compagnie ;
- en mai 2007, un autre protocole d'accord a été signé par la CNCTPC pour la réhabilitation des voies urbaines à Bukavu, des routes Bukavu-aéroport (34 km), Kamanyola-Uvira (90 km) et Kasongo-Kindu (200 km) ;
- en juin 2007, a été annoncé un projet de liaison entre l'enclave de Cabinda et le reste du territoire angolais (*Cabinda Link Project* porté par la CNCTPC), qui implique une route traversant le Bas-Congo et un pont au-dessus du fleuve Congo. Est aussi mentionné un gazoduc de Cabinda vers l'Angola.

Un saut qualitatif a été effectué au dernier trimestre 2007, avec la signature de deux protocoles d'accord qui financent des offres massives de reconstruction que seule la Chine a proposées et qui créent un écart financier notable avec tous les autres donateurs réunis<sup>2</sup>. Outre qu'il vise à fournir des

1. Parmi les chantiers routiers, les RN4 (Niania-Beni), RN1 (Pont Mpozo-Matadi, Masimanimba-Kikwit et Kikwit-Basthamba) sont attribuées à Sinohydro ; la RN2 (Bukavu-Kasongo) à la CNCTPC.

2. Lors de la réunion du groupe consultatif à Paris fin 2007, les promesses de contribution des donateurs non-chinois ont atteint environ 4 milliards USD, tandis que les protocoles d'accord chinois s'élevaient à 5 milliards USD pour le premier, et le second probablement à 10 milliards USD.

infrastructures clés en mains, la particularité du premier accord est de ne pas impliquer de transfert financier aux autorités congolaises, l'Eximbank avançant directement les fonds aux sociétés de construction chinoises. Le remboursement de cet investissement chinois doit s'effectuer en minerais à travers une *joint-venture* entre la Gécamines (34 %) et l'Eximbank (66 %) concernant quatre concessions minières, ce qui donne à ce protocole d'accord l'aspect d'un troc « infrastructures contre minerais ».

**Encadré 2 – Contenu des contrats de reconstruction non-financiers sino-congolais**

Le premier contrat de reconstruction signé le 17 septembre 2007 concerne les liaisons ferroviaires (entre le Katanga et le Bas-Congo, 3 000 km) et routières (entre Kisangani et Lubumbashi, 3 000 km), le secteur de la santé (construction de 31 hôpitaux et 145 centres de santé), l'éducation (2 universités) et 5 000 logements sociaux. Cet accord a été signé entre le ministre des Infrastructures, des Travaux Publics et de la Reconstruction et un groupement d'entreprises composé d'une banque (Eximbank), de Sinohydro (construction routière) et de China Railway Engineering Corporation.

Le second contrat signé avec la China Development Bank est multisectoriel (santé, agriculture, environnement et infrastructures) et consiste à créer une plate-forme financière<sup>3</sup> qui servira à financer des projets de développement. Indépendamment de ces accords mais à la même période, la société chinoise CMEC a signé un protocole avec la MIBA pour exploiter le ferrochrome au Kasai, et des projets industriels se profilent au Katanga (usines de transformation du cuivre et du cobalt).

Les projets d'infrastructures prévus par les Chinois visent à établir une filière d'exportation allant des sites miniers de l'intérieur jusqu'à la côte atlantique ; ils s'inscrivent donc dans une perspective régionale. En effet, le chemin de fer de Benguéla (Angola) est en train d'être réhabilité par la société China International Fund Limited pour un montant de 300 millions USD (après avoir pris du retard, ce chantier de plusieurs milliers de kilomètres devrait être achevé en 2009). Ce chemin de fer devrait permettre aux miniers katangais d'exporter à moindre coût leur production et les Chinois évoquent déjà son éventuel prolongement en territoire congolais car, pour l'heure, le projet de réhabilitation s'arrête à la ville frontalière de Dilolo au Katanga. L'interconnexion entre le réseau angolais et le réseau congolais ouvrirait une nouvelle route du minerai qui ferait concurrence aux voies sud-africaine (Durban) et tanzanienne (Dar-es-Salam) et aurait l'avantage de passer par l'Angola où les intérêts chinois sont déjà très importants. S'ils se concrétisent, ces projets de construction ferroviaire et routière désenclaveront l'espace intérieur congolais et faciliteront l'exploitation et la com-

3. Le chiffre de 10 milliards USD est avancé, mais sans certitude, car ce contrat est resté secret jusqu'à présent.

mercialisation des ressources naturelles du pays. Ainsi, dans la stratégie chinoise en RDC, la synergie entre les projets d'infrastructures et l'accès aux ressources minières est étroite.

Réactiver le transport ferroviaire et refaire une partie du réseau routier congolais sont des investissements de long terme qui traduisent un pari commercial sur la durée : grâce au retour de la stabilité, la RDC devrait devenir un exportateur majeur de matières premières et un marché de 60 millions de consommateurs. Les intérêts chinois font au passage leur entrée dans les deux grandes entreprises publiques minières du pays, qui sont des proies faciles compte tenu de leurs difficultés financières structurelles. Si tous ces projets se concrétisent, la Chine, qui occupait déjà une place importante dans la construction des « palais d'État » et des stades<sup>4</sup>, sera sans conteste l'acteur majeur de la reconstruction du pays et du développement du marché minier congolais.

## ANALYSE DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CHINOISE

La diplomatie chinoise met en avant le « modèle chinois de développement »<sup>5</sup> et la notion de relation « gagnant-gagnant » pour décrire un partenariat qui ressemble beaucoup au principe « *trade, not aid* », mais la question demeure de savoir si cette stratégie est réellement adaptée aux besoins congolais et si elle est en mesure de déclencher une dynamique de développement endogène. Ces questions liées à certaines caractéristiques critiquables de la présence chinoise alimentent la méfiance des puissances occidentales et de certaines fractions de la population congolaise.

### Les effets pervers du commerce

Les activités commerciales chinoises sont souvent invisibles : cela tient soit à leur taille, soit à leur illégalité. Les Chinois ont investi dans la petite industrie à Kinshasa et dans ses environs (fabrication de produits de consommation courante : chaussures, casseroles, bouteilles, quincaillerie, etc.) mais sont aussi importateurs. À l'inverse d'autres pays africains, les impor-

---

4. En RDC, la Chine a construit le Palais du Peuple (Parlement) et le Stade des Martyrs du temps de la présidence de Mobutu.

5. Tel qu'expliqué par les diplomates chinois, la Chine a pu sortir de la pauvreté de masse grâce au développement des infrastructures et, par conséquent, du marché intérieur, et ils ne manquent jamais d'insister sur la nature endogène du développement de la Chine.



tations congolaises de produits chinois ne tuent pas l'industrie locale, car celle-ci est à peine existante, mais un problème de concurrence se pose tout de même dans le commerce de détail. Les commerçants chinois s'implantent dans ce secteur – l'un des rares laissés aux Congolais qui sont exclus du commerce de gros, tenu essentiellement par la communauté libanaise – avec des prix parfois quatre fois inférieurs aux prix locaux et des importations en contrebande. Certaines activités commerciales chinoises ne sont mises en lumière qu'à l'occasion d'opérations de police : en juin 2008, 41 expatriés, essentiellement chinois et indiens, qui travaillaient dans le secteur minier au Katanga, ont été expulsés pour défaut de permis de travail et de visa. Cela révèle que les Chinois investissent le secteur minier par le bas ; ils ne s'implantent pas seulement dans le secteur minier formel, mais ils prennent pied également dans l'activité minière artisanale qui est, en RDC, informelle dans 99 % des cas : ils ne se contentent pas du rôle d'acheteurs finaux mais se sont installés comme négociants, dans les villes secondaires afin de contourner les intermédiaires congolais. Ils participent, de ce fait, à la fraude minière – au moment où les bailleurs insistent sur la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles et incitent les autorités congolaises à appliquer pleinement les règles du processus de Kimberley et de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) – et ils sont une concurrence directe pour les négociants congolais. Dans ce secteur, les intérêts chinois sont clairement opposés à la doctrine de transparence (« *Publish what you pay* »<sup>6</sup>) et de redistribution équitable des revenus de l'exploitation minière.

### **Les nouveaux « colonisateurs » ?**

Aggravés par l'incompréhension linguistique, les stéréotypes dominent des deux côtés. Pour les Congolais, les Chinois apparaissent comme les nouveaux exploiters (beaucoup de problèmes avec le personnel local) et les produits chinois sont décriés pour leur mauvaise qualité. Pour les Chinois, les Congolais ne sont pas dignes de confiance et sont paresseux.

La défiance des hommes d'affaires chinois à l'égard de leurs homologues congolais explique, en grande partie, le fonctionnement en circuit fermé de cette communauté : à l'inverse des Libanais, qui parlent le lingala, pratiqué dans l'Ouest de la RDC, et qui ont souvent plus d'employés locaux que de

---

6. Des ONG et des fondations internationales ont organisé une campagne pour rendre transparentes les recettes produites par l'exploitation des hydrocarbures et des minerais dans les pays pauvres (cf. [www.publishwhatyoupay.org](http://www.publishwhatyoupay.org)). Leur objectif est de lutter contre les détournements de fonds et les dessous de table dans ce secteur.

besoin, les commerçants chinois font tout eux-mêmes et font donc venir des salariés chinois, même pour des tâches de faible qualification. Presque tout le personnel de la clinique Gen Tai, par exemple, est chinois, les Congolais n'occupant que les postes où la maîtrise de la langue est indispensable (accueil et traduction). Cela est, en outre, facilité par les faibles salaires que des personnels chinois même qualifiés sont prêts à accepter<sup>7</sup>. De ce fait, les activités chinoises génèrent une immigration de travailleurs pauvres, ce qui est un gage d'impopularité.

Le problème des rapports avec la main-d'œuvre congolaise se pose donc à deux niveaux : celui du traitement de cette main-d'œuvre et celui de la présence d'ouvriers chinois. Dans le secteur des travaux publics et infrastructures, la société Synohydro est souvent victime de grèves de son personnel congolais, l'accusant d'exploitation, et les relations sociales sont tendues, occasionnant des retards dans les projets. En outre, il semblerait que tous les ouvriers chinois qui entrent dans le pays ne soient pas comptabilisés et n'aient pas les permis de travail nécessaires.

Par ailleurs, même s'ils vivent en RDC, les hommes d'affaires chinois ne s'y installent pas mentalement et familialement. Le doyen d'entre eux est arrivé à Kinshasa il y a 23 ans mais il vit toujours entre la RDC et la Chine tandis que ses enfants étudient aux États-Unis. Il compte bien vendre ses affaires congolaises et se retirer pour mourir en Chine. Cette communauté est une diaspora commerçante mondialisée capable de se redéployer facilement ailleurs si les affaires deviennent moins profitables en RDC. Les travailleurs chinois pauvres qui arrivent dans leur sillage n'ont pas plus tendance à s'installer et viennent juste « tenter leur chance » avec le souhait de repartir rapidement vers d'autres horizons.

Pour contrer cette image négative de nouveaux colonisateurs, les démarches économiques chinoises commencent à se teinter de préoccupations sociales. Les investisseurs du Groupe China-Africa en visite officielle au début du mois d'août 2007 ont ainsi insisté sur la nécessité de changer l'image des investissements chinois en Afrique. À ce titre, ils ont présenté aux autorités congolaises une gamme de projets industriels, énergétiques, d'infrastructures, etc., mais aussi – et cela a surpris localement – des projets environnementaux, d'éducation et de logement. Ils se sont montrés soucieux de combiner offres économiques et propositions de développement social et ont même demandé au gouverneur de Kinshasa la mise à disposition de 5 000 hectares afin de construire des logements sociaux. En définitive, une certaine défiance

7. Les médecins de la clinique Gen Tai signent un contrat de deux ans et sont payés environ 500 \$ par mois à Kinshasa, soit l'équivalent du salaire d'un médecin congolais.

mutuelle habite ce partenariat présenté comme idéal et ce n'est pas le projet d'enseignement universitaire du chinois promu par l'ambassade chinoise à Kinshasa qui suffira à y remédier.

## **Le problème de l'endettement**

La signature d'un contrat « infrastructures contre minerais » qui se chiffre en milliards de dollars pose un problème direct en matière de gestion de la dette<sup>8</sup>. En mai 2008, le gouvernement qui était en discussion durant toute l'année 2007 avec le FMI pour la reprise d'un programme d'allègement de la dette a officiellement informé le FMI et la Banque mondiale de la convention de collaboration conclue avec des entreprises chinoises. Un groupe interministériel de concertation (comprenant la Présidence, la Primature<sup>9</sup>, les ministères des Mines, de l'Infrastructure et des Travaux publics, ainsi que la Gécamines) a été établi afin de travailler avec la Banque mondiale et le FMI sur ce sujet. Après plusieurs mois de discussion, le FMI a estimé que certains termes de l'accord sont en contradiction avec l'initiative PPTE<sup>10</sup>, notamment l'existence d'une garantie de financement de l'État qui fait de ce prêt une dette publique. Dès lors, le FMI considère que ce prêt chinois contredit les efforts d'allègement de la dette et qu'il s'agit là d'un traitement discriminatoire envers les créanciers traditionnels. Les discussions sur la reprise d'un programme dans le cadre de l'initiative PPTE sont maintenant au point mort et, lors de sa visite officielle à Paris en juillet 2008, le président Kabila a plaidé pour une intervention de la France auprès du directeur actuel du FMI.

## **Une politique de petits pas dans le secteur militaire**

Si les autorités chinoises se targuent de ne pas faire d'ingérence dans la politique congolaise, à l'inverse des Européens, elles ne s'interdisent pas la coopération militaire avec les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Lors de la visite présidentielle en 2005, le président Kabila a obtenu un don d'équipement militaire pour un montant de 15 millions de yuans. La coopération militaire chinoise demeure discrète mais réelle et semble avoir une finalité commerciale affirmée : selon certaines rumeurs, la présence d'une compagnie du génie chinois à Bukavu (218 casques bleus) ne

8. Durant la transition (2003-2006), le gouvernement congolais a bénéficié d'un programme d'allègement de la dette mais il n'a pas pu contenir les dépenses et, en conséquence, le point d'achèvement de l'initiative PPTE n'a pas pu être atteint (l'endettement est passé de 10,6 milliards de \$ en 2004 à 13,3 milliards en 2006).

9. Dans le contexte africain, on appelle Primature la fonction de Premier ministre.

10. L'initiative en faveur des PPTE est un dispositif global de réduction de la dette des pays pauvres très endettés qui appliquent des programmes d'ajustement et de réforme appuyés par le FMI et la Banque mondiale.

serait pas étrangère à l'attribution des marchés routiers à la Compagnie nationale chinoise des transports des ponts et chaussées qui a lancé la construction d'une route de Bukavu à Mwenga. De même, certaines concessions minières auraient été obtenues en échange de livraisons d'armes. La coopération militaire sino-congolaise – qui s'accompagne de rumeurs de ventes d'armes toujours soigneusement démenties par l'ambassade – constitue un problème dans la mesure où, à l'inverse de la coopération militaire européenne, elle ne s'embarrasse pas des Droits de l'homme alors que les FARDC sont reconnus responsables de 80 % des violations des Droits de l'homme par la mission des Nations unies en RDC. En outre, elle contrevient aussi aux consignes de modération énoncées par l'ONU quant aux ventes d'armes dans la région des Grands Lacs et apparaît comme un facteur d'instabilité supplémentaire dans un environnement déjà très volatile.

## CONCLUSION

Contrairement à ses dires, la coopération chinoise en RDC n'a pas encore réussi le mariage idéal du développement social et du commerce. Le second terme est privilégié et l'aide au développement chinoise est intégrée et assujettie à une stratégie commerciale. Par ailleurs, la coopération et les entreprises chinoises se heurtent, en fait, aux mêmes difficultés que les autres en RDC, à savoir l'absence de contrepartie nationale<sup>11</sup>, le harcèlement administratif et l'insécurité. Lors de sa visite, le groupe China-Africa a demandé des garanties de sécurité physique et juridique pour les investisseurs, et les commerçants subissent les habituels harcèlements de l'administration congolaise, y compris des arrestations (à ce titre, en 2007 les seuls étrangers présents à la prison centrale de Kinshasa étaient des Chinois). De même, l'entrée en fonction de l'hôpital de N'Djili livré en décembre 2006 a été retardée de plusieurs mois, faute de réalisation des engagements pris par les autorités congolaises (à savoir la construction de logements pour les médecins chinois et la fourniture de l'eau et de l'électricité par la Regideso et la SNEL).

Il faut donc se garder de tout triomphalisme comme de tout défaitisme : la voie chinoise de la reconstruction et du développement présente des avantages comparatifs réels par rapport à « l'offre européenne », mais elle n'est pas exempte de zones d'ombre et de problèmes, notamment les risques d'un

---

11. Dans leur coopération avec la Chine, les autorités congolaises n'engagent aucun moyen propre (mise à disposition de personnel, de compétences techniques ou de matériel).

nouveau pillage des ressources naturelles<sup>12</sup> et d'un alourdissement de la dette d'un pays déjà surendetté. Reste à savoir – et l'avenir nous le dira – si le désintéret actif affiché par Beijing pour la question de la gouvernance en RDC est tenable à terme (après tout, le développement commercial implique aussi le respect de règles de droit) et si les autorités chinoises resteront longtemps en marge des instances de coordination des bailleurs malgré les appels du pied dont elles font l'objet.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALDEN, C. (2007), *China in Africa*, New York, Zed Books.
- BRAECKMAN, C. (2007), « Cinq milliards de dollars, très vite », *Le Soir*, 19 septembre.
- CAMPOS, I. et A. Vines (2008), “China and Angola, a Pragmatic Partnership”, working paper presented at a CSIS conference, March.
- CROS, M.-F. (2007), « Ce que dit le mégacontrat chinois », *La Libre Belgique*, 7 décembre.
- DAVIES, M. (2008), *How China Delivers Development Assistance to Africa*, Stellenbosch, Afrique du Sud, Center for Chinese Studies, University of Stellenbosch.
- DAVIES, M. (dir.) (2008), “Emerging Chinese Communities in Africa”, *The China Monitor*, n° 26, Stellenbosch, Afrique du Sud, Center for Chinese Studies, University of Stellenbosch.
- MANJI, F. et S. MARKS (2007), *African Perspectives on China in Africa*, Nairobi and Oxford, Fahamu.
- MUKENGESHAYI, K. (2008), « Contrats chinois : tout reste à faire », *Le Phare*, 15 avril. Dans le journal *Le Potentiel* (en ligne : [www.lepotentiel.com/index.php](http://www.lepotentiel.com/index.php)) :
- « Minerais contre infrastructures : les clauses de la coopération “gagnant-gagnant” », *Le Potentiel*, 8 avril 2008.
- « La Chine étudie la possibilité d'une production locale des agrocarburants en RDC », *Le Potentiel*, 12 avril 2008.
- « La RDC négocie son décollage économique... avec les Chinois », *Le Potentiel*, 18 février 2008.
- « Les mines du Katanga : le pragmatisme chinois paie », *Le Potentiel*, 16 février 2008.
- « L'économie chinoise, un modèle pour l'économie congolaise ? », *Le Potentiel*, 12 août 2008.

---

12. voir l'article sur la réforme minière dans ce dossier.